

PROCES-VERBAL :

## **ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 8 JUIN 2021 A 18H45 Grande salle de la protection civile**

En présence de huit bourgeois et de quatre non-bourgeois, le président Thurre ouvre cette assemblée bourgeoise légalement convoquée. Celle-ci se déroule dans un climat sanitaire de lutte contre le Covid-19.

Après les salutations d'usage, le président Thurre excuse quelques citoyens, rappelle l'ordre du jour, accueille M. Philippe Dini de la Fiduciaire Dini et Chappot SA et commente quelques changements intervenus dans la Loi sur les communes.

### **1. Protocole de la dernière assemblée bourgeoise**

#### Lecture et approbation

Le Secrétaire procède à la lecture du procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 11 février 2021.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **2. Comptes 2020 de la bourgeoisie**

#### Lecture et commentaires

Le président Thurre apporte quelques commentaires sur les comptes 2020 de la bourgeoisie.

Quelques questions émanent de l'assemblée :

Il est répondu à une bourgeoise que le stand de tir appartient à la commune et que la ciblerie appartient à la bourgeoisie. Ces deux objets sont loués à des privés. Il est également indiqué à cette citoyenne que les bâtiments se situant à l'ancienne carrière de la Sarvaz sont privés.

Un bourgeois demande s'il est possible de revoir avec les locataires de l'alpage de Scinllioz une meilleure utilisation afin d'éviter que le pâturage actuel ne se transforme en forêt. De plus il souhaite que le chalet de Scinllioz soit mieux protégé contre les « squatteurs » et de trouver une exploitation pour le sauvegarder.

Un autre bourgeois demande s'il ne serait pas envisageable que la commune subventionne la bourgeoisie pour l'entretien des chemins pédestres. Il lui est répondu que cette question sera étudiée.

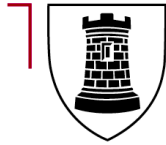
Les comptes de la bourgeoisie présentent une perte de Fr. 54'029.50 et une fortune de Fr. 1'049'105.53.

#### Rapport du réviseur des comptes

M. Philippe Dini de la Fiduciaire Dini et Chappot SA lit les conclusions de leur rapport de révision qui recommandent d'approuver les comptes.

#### Approbation

L'assemblée bourgeoise approuve les comptes 2020 à l'unanimité.



### 3. Divers

Le président Thurre présente aux bourgeois deux réalisations effectuées par les employés des travaux publics. Il s'agit de la mise en valeur des fours à chaux et de l'entretien de l'accès à la tête du géant. Un bourgeois propose de remettre en état la troisième voute du four à chaux.

Un non-bourgeois demande pourquoi les études budgétisées pour une revalorisation de la carrière de la Sarvaz n'ont pas été effectuées. Il lui est répondu que ce dossier est très émotionnel pour les gens du quartier et que ceux-ci s'opposent à toutes interventions. Il est rappelé qu'un risque de se faire imposer par le canton ou la confédération une décharge à cet emplacement existe. De son côté, le conseil municipal, a entamé une procédure d'homologation d'une zone de protection des eaux dans ce secteur pour préserver la qualité de celles-ci et pour éviter que le site ne se transforme, par obligation, en décharge.

La parole n'étant plus demandée, le président adresse ses remerciements aux bourgeois présents et lève l'assemblée.  
Il est 19h25.

Certifié exact

BOURGEOISIE DE SAILLON

Le Président  
Charles-Henri Thurre

Le Secrétaire  
Boris Clerc